

# Note explicative de synthèse du Compte Administratif 2018

Le Compte Administratif 2018 rapproche les prévisions inscrites au Budget 2018 des réalisations effectives en dépenses et en recettes de cet exercice. Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante.

Avant l'approbation du Compte Administratif 2018 et selon l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit se retirer et le Conseil Municipal doit élire son Président de séance au sein de son assemblée.

Le Compte Administratif peut être décrit de la manière suivante :

<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET - DEPENSES</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>				
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>10 536 586,36 €</b>	<b>2 379 661,87 €</b>	<b>12 916 248,23€</b>
011	Charges à caractère général	2 622 986,00 €	0,00 €	2 622 986,00 €
012	Charges de personnel	6 530 305,67 €	0,00 €	6 530 305,67 €
014	Atténuation de produits	373 319,00 €	0,00 €	373 319,00 €
65	Autres charges gestion courante	866 618,40 €	0,00 €	866 618,40 €
66	Charges financières	122 533,76 €	0,00 €	122 533,76 €
67	Charges exceptionnelles	20 823,53 €	€	20 823,53 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	2 379 661,87 €	2 379 661,87 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2 346 596,47 €</b>	<b>260 776,55€</b>	<b>2 607 373,02 €</b>
16	Remboursement emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	930 575,40 €	0,00 €	930 575,40 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	106 986,14 €	0,00 €	106 986,14 €
21	Immobilisations corporelles	608 073,52 €	0,00 €	608 073,52 €
23	Immobilisations en cours	700 961,41 €	0,00 €	700 961,41 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	15 793,28 €	15 793,28 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	244 983,27 €	244 983,27 €

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 916 248,23 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 916 248,23 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2 607 373,02 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 607 373,02 €</b>

BALANCE GENERALE DU BUDGET - RECETTES				
Recettes de l'exercice				
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>13 531 884,98 €</b>	<b>15 793,28 €</b>	<b>13 547 678,26 €</b>
013	Atténuation de charges	67 797,93 €	0,00 €	67 797,93 €
70	Produits des services	711 510,13 €	0,00 €	711 510,13 €
73	Impôts et taxes	10 365 193,39€	0,00 €	10 365 193,39€
74	Dotations et participations	1 300 799,04 €	0,00 €	1 300 799,04 €
75	Autres produits gestion courante	92 585,08 €	0,00 €	92 585,08 €
77	Produits exceptionnels	993 999,41 €	0,00 €	993 999,41 €
042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	15 793,28 €	15 793,28 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2 095 240,04€</b>	<b>2 624 645,14€</b>	<b>4 719 885,18 €</b>
10	Dotations fonds divers réserves (sauf 1068)	592 254,01 €	0,00 €	592 254,01 €
13	Subventions d'investissement	102 986,03 €	0,00 €	102 986,03 €
16	Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	1 400 000,00 €	0,00 €	1 400 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	2 379 661,87 €	2 379 661,87 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	244 983,27 €	244 983,27 €

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 547 678,26 €</b>	<b>R002 549 745,11 €</b>		<b>13 547 678,26 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>4 719 885,18 €</b>	<b>R001 209 380,54 €</b>	<b>R1068</b>	<b>4 719 885,18 €</b>

## 1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A) Dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire :

Prévues pour **12 877 013,11 €** au Budget Primitif 2018, les dépenses de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **12 916 248,23 €**, soit un taux de réalisation de **100,3%**.

Les dépenses se déclinent par chapitre de la manière suivante :

#### ➤ Chapitre 011 : Charges à caractère général

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
2 917 005 €	2 622 986 €	294 019 €	89,9%

Ce chapitre comprend essentiellement les dépenses liées à l'activité des services municipaux.

Il se décompose en 4 grandes natures de dépenses :

• **Contrats** **1 550 842,70 €**

L'essentiel de cette dépense repose sur 8 contrats : l'entretien de l'éclairage public, la fourniture d'électricité pour les points de livraison de la Ville, l'entretien et les consommations du chauffage des bâtiments communaux, les contrats de fournitures administratives et scolaires, la confection des repas de la restauration scolaire, les transports scolaires, l'entretien des espaces verts et les assurances.

• **Fonctionnement des services** **780 362,23 €**

Les charges de fonctionnement des services sont constituées de dépenses destinées directement au public (achat de livres à la Médiathèque, au Conservatoire, frais liés à l'animation périscolaire et culturelle, fêtes et cérémonies nationales, frais de communication...). Y sont inclus également les frais de fonctionnement des services municipaux qui participent à l'activité interne de la Commune (eau, électricité, affranchissement, téléphone, carburant...).

• **Entretien du patrimoine** **245 523,03 €**

L'entretien du patrimoine comprend les dépenses liées à la vétusté et au vieillissement constatés sur les bâtiments communaux, la voirie, les terrains, les réseaux et sur les biens mobiliers, comme les véhicules, le matériel informatique ou les équipements des salles municipales. Ce poste de dépenses comprend aussi les dépenses liées à la réfection du patrimoine suite à des sinistres.

• **Locations immobilières et impôts** **46 258,04 €**

Ce poste de dépenses reprend les charges pour la location immobilière du local abritant le Théâtre Dest, les impôts fonciers et les droits d'auteur dont la Commune est redevable pour les manifestations qu'elle organise.

➤ **Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés**

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
6 789 269 €	6 530 305,67 €	258 963,33 €	96,2%

Ce chapitre reprend les charges de personnel des agents qui oeuvrent pour la Collectivité.

➤ **Chapitre 014 : Atténuations de produits**

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
481 000 €	373 319 €	107 681 €	77,6%

Ce chapitre est destiné au règlement du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (373 319 €). Cette dépense a fait l'objet d'une répartition dérogatoire de la part de la Communauté de Communes "Rives de Moselle". En effet, la répartition de droit commun s'élevait à 532 673 €.

➤ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
891 724 €	866 618,40 €	25 105,60 €	97,2%

L'instruction comptable M14 applicable aux Collectivités Territoriales impute à ce chapitre les dépenses suivantes :

• Subvention au CCAS	400 000,00 €
• Subventions aux Associations	238 407,12 €
• Participation aux Syndicats Intercommunaux	19 178,25 €
• Indemnités , formation et charges des élus	177 336,03 €
• Participation à la mission locale	18 168,00 €
• Participation aux frais de scolarités et contribution aux frais d'état civil	13 117,23 €
• Créances irrécouvrables	411,77 €

➤ Chapitre 66 : Charges financières

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
129 730 €	122 533,76 €	7 196,24 €	94,4%

Les frais inscrits à ce chapitre correspondent aux intérêts de la dette.

➤ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
24 000 €	20 823,53 €	3 176,47 €	86,8%

Les charges exceptionnelles ont eu pour objet le remboursement de divers produits.

➤ Chapitre 68 : Dotations provisions semi-budgétaires

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
8 000 €	- €	8 000 €	0%

Cette provision est constituée pour permettre à la Ville de financer le risque financier induit par l'ouverture de contentieux, conformément à l'article L. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle reste disponible pour financer la charge induite par le risque lors de la reprise.

➤ Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
1 470 000 €	2 379 661,87 €	- 909 661,87 €	161,9%

Sont compris dans ce chapitre les dotations aux amortissements et les écritures comptables liées aux cessions de patrimoine.

## B) Recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Prévues pour **12 877 013,11 €** au Budget Primitif 2018, les recettes de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **13 547 678,26 €** (soit un solde de 670 665,15 €), soit un taux de réalisation de **105,2%**.

Les recettes se déclinent par chapitre de la manière suivante :

➤ Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté

PREVU 2017	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
549 745,11€	- €	549 745,11€	0,00%

Ce chapitre ne fait l'objet d'aucune réalisation.

➤ Chapitre 013 : Atténuations de charges

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
25 000 €	67 797,93 €	-42 797,93 €	271,2%

Ces recettes correspondent notamment au remboursement des indemnités journalières des agents ayant subi un accident de travail.

➤ **Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections**

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
30 000 €	15 793,28 €	14 206,72 €	52,6%

Les écritures comptables de ce chapitre correspondent aux travaux en régie. Il s'agit des travaux effectués par du personnel rémunéré directement par la collectivité qui met en œuvre des moyens en matériel et outillage acquis ou loués par elle, ainsi que des fournitures qu'elle a achetées pour la réalisation d'une immobilisation lui appartenant.

Les travaux en régie ont été comptabilisés en cours d'exercice à des comptes de charges en section de fonctionnement. En fin d'exercice, une opération d'ordre budgétaire permet d'intégrer les travaux en section d'investissement pour immobiliser les biens ainsi réalisés pour leur coût de production.

Ce mécanisme permet à la ville de récupérer la TVA engagée sur ces travaux en régie par le biais du reversement du FCTVA (fonds de compensation de la TVA), puisque la dépense d'investissement est éligible au fonds, alors que la dépense de fonctionnement ne l'est pas.

➤ **Chapitre 70 : Produits des services**

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
666 664 €	711 510,13 €	- 44 846,13 €	106,7%

Ce chapitre prend en compte les recettes liées à l'activité des services et les remboursements de charges diverses :

- **Redevances pour services périscolaires** **337 681,42 €**
- **Autres produits et redevances** **178 158,99 €**
- **Redevances pour services à caractère culturel et sportif** **195 669,72 €**

➤ **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
10 158 217 €	10 365 193,39 €	- 206 976,39 €	102 %

Les recettes fiscales constituent la plus grande partie des recettes de fonctionnement du budget. Elles se décomposent comme suit :

- **Dotations CCRM** **5 580 227,00 €**
- **Fiscalité sur les ménages** **4 272 958,00 €**
- **Autres taxes** **228 342,54 €**
- **Droits de mutation** **283 665,85 €**

## ➤ Chapitre 74 : Dotations et participations

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
1 349 817 €	1 300 799,04 €	49 017,96 €	96,4%

- **Dotations de l'Etat** **567 878 €**

La Dotation Globale de Fonctionnement constitue la principale dotation de l'Etat aux Collectivités Territoriales ; elle s'est élevée en 2018 à 466 021 €. Maizières-lès-Metz a également bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine pour un montant de 101 857 €.

- **Participation des organismes publics** **504 277,04 €**

L'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) participent à différentes politiques engagées par la Commune. On note principalement la participation de la CAF pour les activités du périscolaire et de l'accueil de loisirs, de l'Etat pour l'embauche d'emplois d'avenir et pour les dépenses d'entretien des bâtiments publics ou de voirie réalisées en 2017 éligibles au FCTVA sur les dépenses et la dotation pour les titres sécurisés versée aux Communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité. Le Département nous rembourse également des frais occasionnés pour l'utilisation des structures sportives par le Collège Paul Verlaine.

- **Autres compensations aux pertes de ressources fiscales** **228 644 €**

L'Etat verse aux Collectivités une compensation pour les pertes de ressources fiscales liées aux décisions qu'il a prises dans le cadre de différentes réformes fiscales ou pour l'exonération des personnes à faibles revenus. Il s'agit des compensations au titre de la réforme de la taxe professionnelle et les compensations d'exonérations de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

## ➤ Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
76 480 €	92 585,08 €	- 16 105,08 €	121,1%

Ce chapitre enregistre principalement les recettes provenant des loyers.

## ➤ Chapitre 77 : Produits exceptionnels

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
21 090 €	993 999,41 €	- 972 909,41 €	4 713,1%

Ce poste de recettes comprend principalement le remboursement des assurances pour les sinistres subis ainsi que l'exécution de la vente de caveaux, de cellules de columbarium, de biens immobiliers et de véhicules, ainsi que le produit des dégrèvements obtenus suite à l'étude menée en terme d'optimisation de la taxe foncière acquittée par la Ville.

## 1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

### A) Dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Prévues pour **5 336 775,27 €** au Budget Primitif 2018, les dépenses de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **2 607 373,02 €**.

Les restes à réaliser 2018 s'élèvent à **365 749,65 €**.

Les dépenses d'investissement se déclinent par chapitre de la manière suivante :

➤ Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
30 000 €	15 793,28 €	14 206,72 €	52,6%

Les écritures comptables de ce chapitre correspondent aux travaux en régie, dont le mécanisme a été explicité en page n°4.

➤ Chapitre 041: Opérations patrimoniales

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
244 985 €	244 983,27 €	1,73 €	100%

Ce chapitre de dépenses comprend les écritures comptables obligatoires à l'affectation définitive d'opérations patrimoniales.

➤ Chapitre 16 : Remboursement des emprunts

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
980 000 €	930 575,40 €	49 424,60 €	95%

Ce chapitre comprend le remboursement du capital de la dette.

➤ Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204)

PREVU 2018	REALISE 2018	RESTES A REALISER	DISPONIBLE	% REALISE avec RAR
590 165,52 €	106 986,14 €	12 656,05 €	470 523,33 €	20,3%

Les dépenses de ce chapitre se décomposent comme suit :

• Frais d'études	57 633,50 €
• Licences informatiques et autres immobilisations incorporelles	32 842,00 €
• Réalisation de documents d'urbanisme	14 566,64 €
• Frais d'insertion	1 944,00 €

➤ Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

PREVU 2018	REALISE 2018	RESTES A REALISER	DISPONIBLE	% REALISE avec RAR
1 710 634,56 €	608 073,52 €	352 830,40 €	749 730,64 €	56,2%

Achats et travaux divers nécessaires à la normalisation, à la remise à niveau du patrimoine ou à la nécessité des services :

• Travaux et équipements :	225 417,02 €
<i>Ecoles</i>	43 759,62 €
<i>Services administratifs</i>	55 043,94 €
<i>Structures pour la Jeunesse et la Petite Enfance</i>	48 743,88 €
<i>Structures sportives</i>	58 478,21 €
<i>Structures culturelles</i>	8 796,19 €
<i>Autres structures</i>	10 595,18 €
• Aménagements urbains et environnement	382 656,50 €

➤ Chapitre 23 : Immobilisations en cours

PREVU 2018	REALISE 2018	RESTES A REALISER	DISPONIBLE	% REALISE avec RAR
1 780 990,19 €	700 961,41 €	263,20 €	1 079 765,58 €	39,4%

Ce chapitre de dépenses comprend essentiellement les dépenses liées à la programmation pluriannuelle d'investissement.

➤ Plan Pluriannuel d'Investissement

Les dépenses relatives à la programmation pluriannuelle des investissements se portent à 952 379,76€ et se répartissent suivant le détail ci-dessous :

• Travaux divers d'aménagement de la voirie	200 789,16 €
• Réhabilitation de la Maison des Soeurs	540 453,27 €
• Création d'une Maison d'Assistants Maternels	182 957,67 €
• Création d'une passerelle au pont Demange	9 521,28 €
• Création d'un périscolaire Pasteur	438,00 €
• Réhabilitation du Complexe sportif Camille Mathieu	864,00 €
• Réaménagement du quartier Kennedy	17 356,38 €

B) Recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Prévues pour 5 336 775,27 € au Budget Primitif 2018, les recettes de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de 4 719 885,18 €.

Les restes à réaliser 2018 s'élèvent à 124 490 €.

Les recettes d'investissement se déclinent par chapitre de la manière suivante :

➤ Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
166 285,11 €	- €	0,00 €	0,00%

Ce chapitre ne fait pas l'objet de réalisation.

➤ Chapitre 024 : Produits de cessions d'immobilisations

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
1 120 935 €	- €	0,00 €	0,00%

Ce chapitre ne fait pas l'objet de réalisation.

➤ Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
1 470 000 €	2 379 661,87 €	-909 661,87 €	161,90%

Sont compris dans ce chapitre, les dotations aux amortissements et les écritures comptables liées aux cessions de patrimoine.



➤ Chapitre 041: Opérations patrimoniales

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
244 985 €	244 983,27 €	1,73 €	100,00%

Ce chapitre de dépenses comprend les écritures comptables obligatoires à l'affectation définitive d'opérations patrimoniales.

➤ Chapitre R001 : Solde d'exécution positif reporté

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
209 380,54 €	- €	0,00 €	0,00%

Ce chapitre ne fait pas l'objet de réalisation.

➤ Chapitre 10 : Dotations, fonds divers, réserves

PREVU 2018	REALISE 2018	DISPONIBLE	% REALISE
438 200 €	592 254,01 €	-154 054,01 €	135,20%

Les recettes de ce chapitre correspondent :

- au FCTVA sur les dépenses réalisées en 2017 332 385,23 €
- à la Taxe d'aménagement 259 868,78 €

➤ Chapitre 13 : Subventions d'investissement

PREVU 2018	REALISE 2018	RESTES A REALISER	DISPONIBLE	% REALISE avec RAR
286 989,62€	102 986,03 €	124 490,00 €	59 513,59 €	79,30%

Ont été perçues, au cours de l'année 2018, les subventions suivantes :

ORGANISME	PROJET D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Conseil Régional Grand Est	Subvention pour le déploiement des VPI dans les écoles via le FEDER	23 671,83 €
ETAT	Produits des amendes de police	71 451,00 €
	Achats d'un gilet pare-balles - Subvention FIPD	250,00 €
	Fonds de soutien à l'investissement public local dans le cadre de la mise en oeuvre de l'agenda d'accessibilité programmé	4 805,20 €
	Fonds de soutien à l'investissement public local dans le cadre de la réhabilitation de la Maison d'assistants Maternels – 1er acompte	450,00 €
CAF	Subvention d'investissement pour le mobilier périscolaire	2 358,00 €

➤ Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

PREVU 2018	REALISE 2018	RESTES A REALISER	DISPONIBLE	% REALISE avec RAR
1 400 000 €	1 400 000€	0,00 €	0,00 €	100,00%

Ce chapitre correspond aux deux emprunts souscrits auprès :

- de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne pour un montant total de 2 millions d'euros au taux fixe de 1.37% sur une durée de 15 ans. Le 3ème versement, d'un montant de 900 000 €, a été réalisé sur l'exercice 2018,
- du Crédit Agricole de Lorraine pour un montant de 500 000 € sur 20 ans au taux fixe de 1.87%.

En conclusion, le résultat net global se décrit de la manière suivante :

<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2018</b>
Recettes	<b>13 547 678,26 €</b>
Dépenses	<b>12 916 248.23 €</b>
Excédent de clôture de l'exercice	631 430.03 €
Excédent de clôture N-1	549 745.11 €
Total	1 181 175.14 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2018</b>
Recettes	4 719 885.18 €
Dépenses	2 607 373.02 €
Excédent de clôture de l'exercice	2 112 512.16 €
Excédent de clôture N-1	209 380.54 €
Total	2 321 892.70 €
<b>RESTE A REALISER</b>	<b>2018</b>
Recettes	124 490.00 €
Dépenses	365 749.65 €
Solde des RAR	-241 259.65 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2018</b>	<b>2 743 942.19 €</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>3 503 067.84 €</b>
<b>RESULTAT CUMULE AVEC RAR</b>	<b>3 261 808.19 €</b>